

La loyauté due à l'État : loyauté et autorité

Cycle « Les figures de la loyauté en droit public »

Venir au Pôle juridique et judiciaire

› Depuis la gare de bordeaux (20 mn env.)

gare Saint-Jean, prendre la ligne **tram C (direction Les Aubiers)**, descendre arrêt **Porte de Bourgogne** et prendre la ligne **tram A (direction Mérignac)**, descendre arrêt **Hôtel de ville**

› Depuis la gare de Pessac centre (30 mn env.)

prendre la ligne **tram B arrêt Pessac centre** (direction Bassins à flot, Berges de Garonne), descendre arrêt **Hôtel de ville**.

› Depuis l'aéroport (50 mn env.)

prendre le bus **liane 1** jusqu'à **Gambetta**, rejoindre et descendre la rue des remparts, puis traverser la place Pey Berland entre l'hôtel de ville et la cathédrale.

Infos complémentaires sur TBC, Tram et bus de la Cub : infotbc.com

› **Parcs de stationnement** (Parcub) : République ou Pey Berland

Colloque éligible :

- à la formation continue des avocats
- à la formation initiale des élèves avocats

Inscription préalable obligatoire

avant le 7 octobre 2015
exclusivement par courriel
cerdare@u-bordeaux.fr

Accès gratuit pour les étudiants

Informations : cerdare@u-bordeaux.fr

La loyauté due à l'État : loyauté et autorité

14 et 15 octobre 2015

Pôle juridique et judiciaire, amphithéâtre Léon Duguit
35 place Pey-Berland, Bordeaux

*Cycle du CERDARE « Les figures de
la loyauté en droit public »*



Mercredi 14 octobre

Matinée

8h30 Allocutions d'ouverture

Pr. J.C. Saint-Pau, doyen de la faculté de droit de Bordeaux,
Pr. D. Bourmaud, directeur du département SHS,
Pr. A. Rouyère, directrice du CERDARE,
Pr. S. Niquège, membre du CERDARE et porteur du projet sur « Les figures de la loyauté en droit public »

La loyauté de l'agent

Sous la présidence d'A. Rouyère, Pr., Université de Bordeaux

9h La loyauté dans la construction historique du statut de la fonction publique

G. Bigot, Pr., Université de Nantes

La loyauté de l'agent vis-à-vis de la démocratie

9h30 Les purges dans l'administration, technique moderne et/ou démocratique ? Les lois de lustration en Europe de l'Est

M. Ulla, docteur, Université d'Auvergne

10h L'appartenance de l'agent public à un parti politique extrémiste

S. Platon, Pr., Université de Bordeaux

10h30 Extrême droite et syndicalisme dans la fonction publique

D. Andolfatto, Pr., Université de Bourgogne

11h Pause-café

La loyauté de l'agent vis-à-vis du service public

11h30 Fonction publique et défense des intérêts professionnels : la construction d'une compatibilité

L.-M. Le Rouzic, docteur, Université de Bordeaux

12h L'abandon de poste : quelles garanties pour l'agent public ?

A. Zarca, MCF, Université d'Orléans

12h30 Déjeuner

Après-midi

Sous la présidence d'E. Aubin, Pr. Université de Poitiers

La loyauté de l'agent vis-à-vis de l'autorité politique

14h Loyauté et nationalité : problématique européenne

F. Tesson, MCF, Université d'Angers

14h30 Les emplois « à la décision du gouvernement »

C. Vigouroux, président de la section de l'intérieur du Conseil d'État

15h Les emplois fonctionnels dans la fonction publique territoriale

J.-F. Brisson, Pr., Université de Bordeaux, CERDARE

15h30 Pause-café

La loyauté, exigence commune à tous les travailleurs ?

16h L'exigence de loyauté faite à l'agent public

C. Castaing, MCF, Université de Bordeaux

16h30 L'exigence de loyauté faite au salarié

M. Poirier, MCF, Université de Bordeaux

Jeudi 15 octobre

La loyauté de l'administré

Sous la présidence de J.-F. Brisson, Pr., Université de Bordeaux

La loyauté de l'administré vis-à-vis de la République

9h30 Peut-on exiger de l'étranger qu'il soit loyal ?

E. Aubin, Pr., Université de Poitiers

10h Déchéance de nationalité : peut-on distinguer entre les Français ?

S. Niquège, Pr., Université de Bordeaux

10h30 Pause-café

La loyauté de l'administré vis-à-vis de l'administration

11h Tromper l'administration : fraude à la loi et autres tricheries

J. Gourdou, Pr., Université de Pau et des Pays de l'Adour

11h30 « Erreur de l'administration en votre faveur » : peut-on parler de déloyauté passive ?

A. Rouyère, Pr., Université de Bordeaux

12h Propos conclusifs

G. Simon, Pr., Université de Bourgogne